

Les loisirs et les vacances, des espaces éducatifs pour tous les enfants et les jeunes



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 12 JUIN 2010

Promouvoir et défendre le droit au départ en vacances pour tous

La préoccupation centrale du département « Politiques et pratiques vacances loisirs » des Ceméa a porté sur la promotion, la défense du droit au départ en vacances pour tous. Ce droit est inscrit dans la loi, mais n'a pas de réalité, pas de moyens mobilisés pour exister réellement. Il faudra donc continuer de dire fort, d'insister, de faire comprendre, que pour les 3 millions d'enfants qui ne partent pas en vacances, l'accès à la citoyenneté, et la place dans la société ne seront pas les mêmes. Cela est valable pour les parents, pour les adultes. Ce qu'il faut revendiquer, c'est un droit aux vacances pour tous !

Pour réaliser ce droit, il sera nécessaire que l'offre de vacances familiales s'enrichisse, ou qu'elle devienne convaincante, attractive. Peut-être en osant s'appuyer sur les envies et désirs de ces mêmes familles.

Il sera nécessaire, plus que jamais, que l'encadrement de ces moments, de ces structures continue de s'appuyer sur un maillage subtil entre animateurs volontaires et animateurs professionnels. Et ce, dans tous les domaines et à tous les moments où cela est possible. Il faudra alors continuer de former les animateurs professionnels dans la dynamique de l'éducation populaire, c'est à dire incluant dans leur mission la formation, l'accompagnement d'animateurs volontaires, à qui ils laisseront, sur le terrain, toute la place que leur enthousiasme, leur fraîcheur, leur inventivité et leur engagement pour l'éducation pour tous, méritent.

Peut-être faudra-t'il veiller à ce que ces deux pôles ne s'attirent pas, aux risques de créer un fâcheux amalgame. Il est nécessaire comme il l'a toujours été que l'animation s'appuie sur des professionnels formés, impliqués et aguerris. Des professionnels qui ne devront pas chercher à imiter ce que le fait de s'engager pour quelques semaines, favorise. De même, il sera important que les animateurs volontaires soient préservés justement dans cette dimension temporelle là. Et que rien dans les postes qu'ils occupent, dans les projets d'équipes, voire d'employeurs, ne leur laisse penser qu'ils seraient des « pros ». Parfois revenir à l'essence des mots peut aider. Amateur est un très beau mot.



Plus de 22 000 animateurs et directeurs formés en 2009

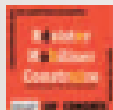
En 2009, les Ceméa ont accueillis **22 111 stagiaires** en formation BAFA-BAFD. Ces formations s'inscrivent dans le cadre de la réglementation actuelle. Elles sont encadrées par les membres actifs des Ceméa, militants de l'éducation nouvelle. Ces stages sont des lieux de pratique de l'éducation nouvelle permettant d'accompagner de nombreux jeunes pour prendre des responsabilités et se préparer à l'encadrement des accueils collectifs de mineurs.

Elles ont lieu sur tout le territoire français de métropole et d'outre-mer, ainsi qu'en Europe, pour les stages d'approfondissement BAFA « séjours à l'étranger et rencontres interculturelles ».

Plus précisément, les Ceméa ont accueilli **11 495 stagiaires** en formation générale BAFA dans 442 stages, ce qui représente **91 795 journées/stagiaires**. Les stages d'approfondissement BAFA ont accueilli **8 114 stagiaires** sur 499 stages, pour un total de **49 595 journées/stagiaires**.

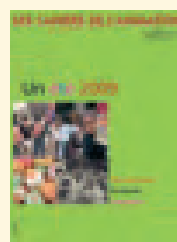
Les formations BAFA ont accueilli **1 497 stagiaires** en formation générale et **1 005 stagiaires** en perfectionnement, sur respectivement 96 et 79 stages, ceci correspond à **13 530** et **6 094 journées/stagiaires**.

manifeste Pour des temps libérés émancipateurs



Pour les Ceméa, les temps libérés sont aujourd'hui l'un des enjeux majeurs de la société. Les inégalités devant les loisirs et les vacances posent la question de la cohésion de la société. Militant pour la reconnaissance du sens éducatif des temps libérés, les Ceméa revendiquent le droit effectif aux vacances, aux loisirs et au départ pour tous. C'est aux côtés des organisateurs de séjours, des collectivités territoriales, en démontrant par la pratique la pertinence des propositions de l'Éducation nouvelle que les Ceméa expérimentent, construisent et vérifient de nouvelles situations éducatives adaptées aux besoins de la société. Les Ceméa revendiquent que l'offre de formation volontaire, construite sur des logiques d'émancipation et d'autonomisation des personnes, soit prise en compte comme l'un des leviers de l'engagement des jeunes.

Sécurité-taire



Dans le domaine des Accueils Collectifs de Mineurs, la sécurité semblerait devenue la valeur-clef, la valeur fondamentale. A coup d'interdits, de règlements plus limitatifs les uns que les autres. Comme si elle était une idée nouvelle, un concept nouveau dans le cadre des

accueils collectifs de mineurs.

Qu'est-ce qui milite pour cette mise en sécurité des enfants et des jeunes ? Nous oserons dire, leur responsabilisation ! A l'encontre des démarches sécuritaires qui confondent interdiction et protection, la prise en charge de sa propre responsabilité, dans un cadre précis, défini par les adultes conscients et compétents, participe d'une réelle éducation à la sécurité...

Nous voilà bien loin de la réglementation sèche, d'interdits qui peuvent aller à l'absurde, parce que justement, ils ne tiennent jamais compte de ceux à qui ils s'adressent.

Il peut paraître paradoxal de dire que vivre de l'aventure renforce une éducation à la sécurité. Il faut la comprendre dans le sens non aventureuse. L'aventure, c'est le projet de découverte. Découverte de pays ou de régions, de paysages, de milieux physiques divers, mais aussi découverte de l'autre et des autres. L'aventure a un cadre. Elle a un temps. Et c'est dans ce cadre et ce temps qu'elle peut, qu'elle doit se développer. Nous faisons le pari que c'est en rendant aux jeunes et aux enfants la maîtrise de leurs activités que nous leur donnerons les moyens d'être en sécurité, pour eux-mêmes et pour les autres.

Cela ne remet en rien en cause le cadre réglementaire, dès lors que l'on vérifiera d'abord ce qu'il permet avant de valider ce qu'il interdit. Une lecture négative de la loi et de la règle ne fait que renforcer le côté stérilisant de toute démarche sécuritaire. La sécurité de tous et de chacun est au cœur des préoccupations des organisateurs et des encadrements des séjours de loisirs et de vacances. Mais elle l'est, et doit le rester, dans une démarche d'appropriation des moyens de sa propre sécurité.

Alain Gheno

Les Cahiers de l'Animation n° 68 – octobre 2009

AU CŒUR DES TERRITOIRES

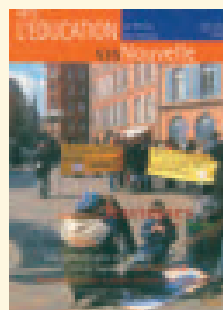
Action Parents Vacances dans l'Hérault

Cette action se conduit sur l'antenne Littoral des Ceméa pour la troisième année, dans le département de l'Hérault. Dans un diagnostic fait par les services sociaux de l'Antenne Départementale et les animateurs des lieux ressources Corail de **Palavas** et **Mauguio**, est née la volonté de rencontrer les familles qui exprimaient des difficultés à se reconnaître « parents ».

Le support des vacances a été choisi pour être l'occasion de débattre et échanger sur ce que sont les relations familiales, faire bouger des frontières, aider à l'analyse des situations, partager des expériences... avec un projet de séjour de vacances familiales, symbole et réalité d'une rupture dans le quotidien.

Cette année en 2009, l'action a fait le plein avec 10 familles ayant réalisé leur projet de départ en vacances. Les évolutions qualitatives ont porté sur le resserrement de la période de préparation, un travail d'entretiens individuels plus étroit avec les assistants sociaux et la réalisation d'un « dossier famille ». A noter que cette action fait l'objet de sollicitations sur d'autres territoires.

La place des stagiaires dans la formation



Des temps d'échanges sur la vie du groupe dans le stage permettant à chacun de s'exprimer, sont essentiels.

Pour qu'ils garantissent la parole de tous les stagiaires, ils doivent prendre des formes adaptées, privilégiant les petits groupes dans le cas du suivi des personnes. Les différents

temps de la formation doivent permettre et valoriser les échanges de compétences entre les stagiaires. Chacun doit pouvoir s'enrichir de l'expérience des autres et les enrichir de sa propre expérience.

Permettre aux jeunes stagiaires de s'exprimer sur ce qu'ils vivent pendant la formation et au sein du groupe, c'est les préparer à argumenter leurs choix, leurs conceptions éducatives. C'est aussi les mettre en situation de réfléchir sur leur vécu, donc les amener à repérer les composants d'une vie collective et les enjeux dont elle est porteuse. C'est un peu les préparer à être de futurs citoyens sensibilisés aux enjeux de la vie sociale. Ces conceptions de la formation amènent les personnes à se questionner sur leur place.

Vincent Chavaroche
VEN n°535 - juillet 2009

ÉCHOS D'UN PROJET

Formation au Certificat de qualification professionnelle en Midi-Pyrénées

Commencée en septembre 2009, cette formation centrée sur les loisirs périscolaires s'est terminée en juin 2010, avec **13 stagiaires** originaires de la région. Sur les **15 sessions** de deux jours prévues, 6 ont eu lieu en 2009, et aujourd'hui les Ceméa sont en train d'organiser la 13ème session. Le bilan à mi-parcours, en présence des représentants d'Uniformation, a été globalement positif, ainsi que les retours des tuteurs. L'investissement important des militants des Ceméa et des groupes de travail locaux, a permis une réelle articulation entre le mouvement Ceméa et la formation.



2009, montage d'un nouveau projet avec la CNAF (2009/2012)

L'année 2009 a été l'occasion de travailler à la poursuite du partenariat avec la CNAF. Les Ceméa ont, en liaison avec leurs partenaires, fait le bilan de la période précédente 2006/2008 et identifié les points qui pourraient structurer un projet commun au service des enfants dans le cadre des vacances et des loisirs collectifs de mineurs. Il s'agit d'accompagner l'autonomie des jeunes et de soutenir leur engagement dans la prise de responsabilités sociales et éducatives.



La reconnaissance des Ceméa a permis de reconstruire un partenariat dont les grands principes restent en cohérence avec les précédents. Des priorités sont marquées, ce chantier s'est mis en actes dès 2009, plusieurs grandes actions étant en cours, et se prolongera jusqu'en 2012.

Les deux premiers objectifs sont liés aux modes d'actions des Ceméa, les formations à l'animation volontaire (BAFA-BAFD), leur environnement et outillage pédagogique et les actions directes sur le terrain des accueils collectifs de mineurs.

Le troisième objectif renvoie au choix d'organisation interne des Ceméa, évaluables eux aussi, pour pouvoir poursuivre la mise en œuvre des orientations, en particulier l'accompagnement du réseau sur les deux premiers objectifs, l'animation du mouvement, la formation des militants et la production de références pédagogiques.

Accompagner la prise de responsabilité éducative et sociale des jeunes, par le maintien de l'action des Ceméa au travers des formations BAFA-BAFD

Cet objectif traduit l'engagement prioritaire des Ceméa sur le champ de la formation à l'animation volontaire dans les vacances et les loisirs collectifs de mineurs. L'objectif est double. Maintenir une offre de formation en adéquation avec la demande, qui est en augmentation sur l'ensemble du territoire, et diffuser des outils pédagogiques pour les acteurs de terrain. Défendre le sens éducatif de ces formations non professionnelles et faire reconnaître leur double logique, de formation de la personne et de préparation à une fonction d'animation.

Depuis la rénovation du cadre réglementaire des formations BAFA-BAFD, la question de l'engagement éducatif des jeunes est réaffirmée. La permanence de l'engagement des stagiaires dans la formation, l'importance des enjeux de l'animation volontaire posés au niveau européen et les récentes statistiques, montrent le rôle que jouent ces formations dans l'accompagnement des jeunes dans la prise de responsabilité et leur formation à une citoyenneté active.

Pour autant, la place de ces formations dans le paysage de l'animation n'est pas simple, pas plus que leurs capacités de résistance à une logique de technicisation de l'animation.

Or les Ceméa continuent de penser que cet acte volontaire d'engagement au service des autres et cette expérience de vie éducative et sociale, contribuent à la construction du citoyen, à la préparation pour assumer une fonction parentale, dans des logiques humanistes et solidaires.

Agir sur les évolutions des accueils collectifs de mineurs et valoriser les actions conduites par les Ceméa sur le territoire, en partenariat avec des organisateurs

Il s'agira, avec des organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), de créer, d'organiser et d'encadrer des formes d'accueil diverses, tant dans la forme que dans la durée et l'organisation. Ces projets s'inscriront dans des politiques territoriales.

Le précédent partenariat a permis de mettre en route une dynamique forte d'actions concertées avec les organisateurs sur le terrain dans des accueils collectifs de mineurs et des formations expérimentales. Les Ceméa souhaitent poursuivre cette dynamique en accompagnant leur réseau dans le montage de nouveaux projets d'expérimentation de séjours ou d'accueils de loisirs, d'interventions dans des accueils, d'accompagnement de collectivités locales dans leurs projets de séjours.

La volonté des Ceméa est de maintenir en permanence la cohérence et le lien fort entre théorie et pratique, entre formation des encadrants et

actions de terrain. L'engagement des militants des Ceméa dans l'organisation et l'encadrement des ACM, comme le développement d'actions en partenariat dans les territoires, sont une priorité forte pour les Ceméa.

Renforcer la tête de réseau des Ceméa sur ses missions d'animation du mouvement et d'accompagnement du réseau

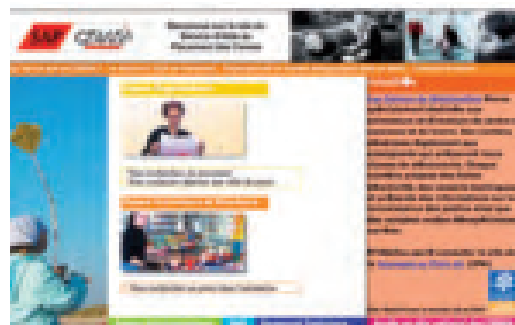
Les Ceméa se sont dotés en 2005, à la suite de leur Congrès d'Amiens, d'une structuration permettant d'atteindre les objectifs fixés en 2005/2008. Aujourd'hui, dans la perspective d'un nouveau projet partenarial, il faut examiner la pertinence de la structuration actuelle au plan de la tête de réseau et identifier les priorités pour les années à venir au regard des missions du niveau national vis-à-vis du réseau.

Les missions du niveau national des Ceméa, vis-à-vis du réseau des Associations régionales, portent pour ce projet sur des fonctions d'animation du réseau, pédagogiques, politiques et techniques. Elles visent à une garantie de la qualité des actions sur les territoires, à une cohérence permanente au plan pédagogique, à une meilleure mutualisation des pratiques et des compétences, à une meilleure réponse en direction des publics stagiaires et des partenaires organisateurs.

L'engagement qualité des Ceméa, le suivi des stagiaires et une aide à la recherche de stage pratique



Depuis 2004, les Ceméa se sont dotés d'un site internet de mise en relation des stagiaires avec les directeurs et/ou organisateurs d'accueils collectifs de mineurs. Depuis son ouverture, plus de **21 154 animateurs** et directeurs se sont créés un espace sur ce site. En 2009, **4 670 animateurs** et directeurs ont actualisé leur espace et ont fait une recherche de stage pratique, ou de poste d'animateur, ou de directeur d'accueil collectif de mineurs. Depuis sa création, plus de **2 408 organisateurs** ont demandé et obtenu un agrément pour déposer des offres de postes, dont 614 nouveaux organisateurs agréés en 2009. En 2009, ces organisateurs ont déposé **1 229 annonces** proposant **3 600 postes** d'animateurs et de directeurs en accueil collectif de mineurs.



■ Pérennité dans les projets à dimension européenne

Comme pour le premier projet réalisé à l'automne 2008 pour le ministère de la Jeunesse et des Sports, les Ceméa ont fait une proposition de travail concernant la suite de l'étude « Recensement des exigences réglementaires en matière d'encadrement et de certification pour les personnes encadrant des mineurs (de 2 ans à la majorité) accueillis pendant leurs vacances ou loisirs au sein d'accueils collectifs dans sept pays européens », Danemark, Finlande, Suisse, Irlande, Pologne, Portugal et Roumanie. Les Ceméa ont été retenus pour conduire cette seconde étape.

Elle s'est appuyée à nouveau sur trois partis-pris.

- Associer les partenaires européens des Ceméa à leurs travaux.
- Rechercher des éléments d'information sur le contexte, historique et actuel du secteur des accueils collectifs de mineurs dans les différents pays concernés,
- Prendre en compte les enjeux autour de la langue et de la traduction.

Les Ceméa ont donc fait le choix d'accompagner les résultats attendus pour cette étude par un premier travail de recherche sur la contextualisation, y compris historique, des formations et des dispositifs d'accueil de mineurs. Cet éclairage a semblé fondamental pour mieux comprendre les logiques et les choix qui régissent aujourd'hui ce secteur d'activité dans les pays concernés par cette étude.

Les partenaires des Ceméa, outre le fait qu'ils ont grandement facilité la tâche dans les recherches, ont permis de garantir une lecture plurielle des situations et non pas seulement franco-française, afin de décrypter et de comprendre les situations locales.

Une grande vigilance a été prise concernant la traduction et les interprétations, les raccourcis qu'elle peut comporter si l'on ne prend pas en compte les mots « intraduisibles », et ceux porteurs de contre-sens possibles.

Une grande diversité de situations

Comme dans le premier dossier élaboré à l'automne 2008, les résultats recueillis auprès des partenaires et des interlocuteurs institutionnels font apparaître une grande diversité de situations. Les accueils collectifs de mineurs ne possèdent pas la même importance ou la même signification culturelle dans les sept autres pays étudiés. De fait, on trouve différents cas de figure en fonction des spécificités culturelles et historiques de chaque pays : le cadre réglementaire en matière d'exigences et de qualification est parfois proche de la réalité française, plus souvent, il s'inscrit dans une logique différente, parfois même il n'existe pas du tout.

De ce fait, il est compliqué, voire impossible dans certains cas, de parvenir à une logique d'équivalence entre les titres et diplômes dans la mesure où il n'en existe pas partout. Il n'est donc en l'état pas possible de traiter cette question exclusivement par similitude des diplômes et titres existants. Les résultats montrent également que la réalité des situations des équipes d'encadrement, façonnée par des contextes et des historiques culturels différents, mais aussi par des langues différentes, ne peut être interprétée qu'en prenant en compte la spécificité de chaque pays.

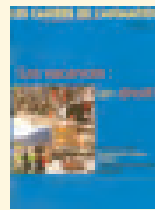
Il convient donc d'aborder ces données avec une grande précaution.

Une première lecture globale, sur l'ensemble des douze pays étudiés a fait apparaître trois éléments fondamentaux :

- Une grande diversité de situations, avec ou sans dispositifs de formation et de qualification reconnues au plan institutionnel.
- Des logiques différentes fondant les « ACM », mais une volonté partagée d'assurer la protection des mineurs, traduite par des cadres législatifs et réglementaires correspondant aux organisations institutionnelles existantes.
- Un travail de recherche émergent, là où il n'existe pas de qualifications reconnues, pour définir les conditions d'encadrement et de certification.

Les Ceméa ont remis leurs travaux fin 2009. La qualité du travail a été saluée. Il revient maintenant au ministère de les analyser et les mettre en lien avec les grands chantiers et projets en cours, relatifs aux cadres réglementaires concernant les exigences d'encadrement et de certification.

De l'ici à l'ailleurs



Le départ en vacances, hors du cadre de vie habituel, permet le pas de coté, la mise à distance avec le quotidien. Partir en vacances, c'est passer de l'ici à l'ailleurs. C'est aussi découvrir le ici de l'autre. C'est avoir la possibilité de modifier son rapport aux autres, son rapport au monde.

La confrontation avec un environnement différent de celui du quotidien donne des moyens d'agir et de se situer dans son environnement habituel. La confrontation avec des environnements naturels différents, au-delà de la découverte de milieux spécifiques permet de resituer son milieu de vie quotidien, urbain pour la plus grande majorité des personnes, dans un contexte plus large et plus complexe. C'est l'occasion de se construire une compétence d'ouverture aux autres, aux autres cultures, aux autres modes de vie, aux autres environnements et aux autres langues. Cette capacité d'adaptation, ce rapport au monde sont aujourd'hui un des éléments indispensables d'insertion et d'action dans le monde moderne actuel. Les séjours de vacances collectives permettent ces situations, dans une expérience de vie collective enrichissante et éducative.

Vincent Chavaroche
Les Cahiers de l'Animation n° 67 – juillet 2009

DÉVELOPPEMENT ET PARTENARIATS

Une plate-forme pour l'animation volontaire en Europe

Le travail engagé en 2008 a abouti en 2009. Porté par une équipe européenne depuis 2007, réunissant au départ quatre pays, **l'Italie, l'Espagne, la République Tchèque et la France**, ce projet s'est élargi à **l'Allemagne, la Finlande, la Pologne, la Belgique, la Slovaquie et la Roumanie**.

Un séminaire en novembre 2009, réunissant plus de 40 participants a été porté en partenariat avec l'Association territoriale de Poitou-Charentes. Il a permis l'appropriation et l'évolution de la plate-forme pour l'animation volontaire en Europe.

L'enjeu est aujourd'hui de faire reconnaître cette proposition au niveau des instances nationales et européennes. Chaque partenaire engagé sur ce projet a pris des initiatives dans son pays pour présenter publiquement cet outil et solliciter les pouvoirs publics. Les Ceméa l'ont fait à la Maison de l'Europe de Paris le 11 janvier 2010 et auprès du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. La reconnaissance de ce travail est en cours. La commission nationale Vacances Loisirs et le secteur Europe des Ceméa portent ce projet. Les Associations territoriales de **Picardie, Franche-Comté, Auvergne, Poitou-Charentes** entre autres sont mobilisées sur le pilotage pour le réseau des Ceméa.

Relance d'un travail sur le Pacifique Sud

Un séminaire de formation commun entre les **Ceméa de Polynésie** et les **Ceméa Pwără Wäro** autour de l'adaptation des contenus des formations à l'animation volontaire a été mis en place en 2009. Il avait comme objectif de les contextualiser aux réalités locales.

Les travaux se sont articulés autour de trois « temps » complémentaires :
- Des ateliers de réflexion et d'échanges (un BAFA pour quoi faire ? Former pour quel projet social ? Culture et formation, la question du cadre...).

- Des temps d'échanges et de confrontation en grand groupe.
- Des temps de confrontation de pratiques (« agir », autour d'un atelier de sculpture et de la réalisation de jeux traditionnels).

Un stage BAFA en Nouvelle-Calédonie a ainsi fait l'objet d'une organisation particulière. Il a été soutenu par le réseau dans le cadre des projets de zone de l'outre-mer, des formateurs polynésiens ont également fait partie de l'équipe.

Au-delà de l'intérêt lié à la confrontation des pratiques, des perspectives d'échanges d'animateurs et de formateurs avec la Polynésie se sont dessinées à cette occasion pour l'année 2010.

Le travail engagé avec la Polynésie sur le BAFA et le BAFA a donné lieu à une réflexion sur un plan de formation à mettre en place pour deux ou trois formateurs. L'objectif est de permettre à de futurs formateurs des **Ceméa de Nouvelle-Calédonie** d'intégrer des équipes déjà « rodées », et de cette manière, s'approprier des outils, des démarches, et des techniques en formation.

Actions Outremer

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS AU PLUS PRÈS DE LEURS PROJETS



Les Ceméa Pwără Wäro ont comme orientation forte dans leur projet de développement associatif d'être au plus près des populations, et de participer ainsi à l'animation locale, notamment dans les tribus, dans les zones prioritaires de développement et sur l'ensemble du pays.

Les Ceméa Pwără Wäro ont mis en place un espace public numérique (EPN) avec des programmes d'activités s'adressant à des adultes, des jeunes, des enfants bénéficiant de l'aide aux devoirs, des enfants pendant des animations de proximité et des animateurs dans les centres de vacances. En appui à cet espace, a été créé un EPN mobile pour intervenir au plus près des publics, notamment en tribu.

Les associations à sa structure, à faire émerger et/ou à préciser leur projet, à mener et évaluer ce projet. Les besoins en formation des personnes sont traités dans l'action, au fur et à mesure qu'ils sont formulés. Le dispositif est piloté en change, sur le plan opérationnel, par des animateurs de terrain sur un financement provincial de type « jobs à temps ». A noter également l'existence et l'accompagnement de centres de vacances et de loisirs, comme éléments de développement de projets en direction de l'enfance.

Un espace public numérique qui devient mobile

Des formations adaptées aux besoins de terrain

Ces formations sont co-construites avec les acteurs. Elles s'inscrivent donc dans des partenariats précis. Ainsi, une formation à la gestion associative a été conçue avec la CFFP, une formation à l'animation d'une association a également été menée pour l'association OREST, la contenu de ces actions s'articule au plus près des projets associatifs présentés par les participants.

Des chiffres clés

- 210 enfants accueillis sur l'EPN.
- 43 journées stages/travail et d'accompagnement.
- Flux de 1 000 jeunes/enfants dans des centres de vacances, et un responsable de secteur.
- Plus de 45 réunions de travail et d'accompagnement.
- 2 à 3 animateurs et un responsable de secteur.
- Unequinze

NOUVELLE-CALÉDONIE

PARTENARIAT ET DÉVELOPPEMENT

Des centres de vacances et de loisirs en Nouvelle-Calédonie

Accompagner les associations locales

Conformément aux orientations prises en Assemblée Générale, le travail des **Ceméa Pwără Wäro** en 2009 a été de favoriser la prise en charge de l'organisation d'accueils par des associations locales, plutôt que de développer eux-mêmes ces accueils. Ainsi, ont été réalisés en janvier trois centres (programmation faite en 2008), et deux centres sur le reste de l'année. En janvier, un centre de vacances s'est déplacé sur Lifou, avec sur-place l'Association Jeunes et Informatique pour partenaire. Les personnes de Lifou qui ont accueilli le Centre à Lucilla seraient prêts à se constituer en association pour être par la suite organisateurs eux-mêmes d'ACM. Un centre de loisirs a été organisé à Néouou (Wa Wii Luu) sur le thème de la mangrove, et un autre centre de loisirs à Tiéti autour de la fabrication d'instruments et de la pratique musicale.

Un centre de loisirs a été organisé en septembre à Tibarama, en partenariat avec l'association « AJ2000 ». Le but de ce partenariat était que l'AJ 2000 devienne à terme organisateur de CVL. L'implication de l'AJ2000 sur la partie intendance du centre a redynamisé l'association sur ce volet de leurs activités, et s'est prolongée par l'inscription de 3 stagiaires sur un stage BAFA. Ce centre avait pour thème les « jeux et jouets traditionnels ». Il a permis une mise en pratique des recherches faites en 2008 sur ce thème en regroupement d'animateurs.

En novembre, a été renouvelée l'opération réalisée déjà en 2008 à la demande de l'association Anù Rùù Àboro, pour l'encadrement du jury jeune pendant la durée du festival du cinéma des peuples. Cet encadrement a été fait sous la forme d'un centre de vacances.

Au total, les centres ont représenté **1 087 journées-enfant**. Le centre de septembre a été aussi une expérience nouvelle, par l'ouverture d'une tranche pour des tout-petits (4-6 ans), qui a constitué la moitié de l'effectif (25 enfants, pour **250 journées-enfants**), confirmant par là, qu'il existe un réel besoin de centres de maternels en Province Nord.



DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRES

Un village de jeux pendant 3 jours à Kavani-Mamoudzou

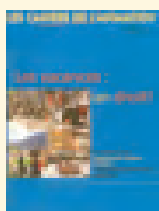
Depuis le 10ème carnaval des enfants de Mayotte, les Ceméa et la DSAJ (Direction des sports, de l'animation et de la jeunesse du Conseil général) ont collaboré pour proposer une animation d'envergure territoriale, afin d'offrir un rendez-vous pour la population de Mayotte toute entière.

Ainsi, un partenariat de long terme a été mené entre la DSAJ, les animateurs communaux et les responsables des Ceméa. Après avoir évalué l'impact de cette action, la DSAJ a fait la proposition d'associer d'autres partenaires, en l'occurrence la CAF de Mayotte qui devient un partenaire important pour la pérennisation du Village de Jeux qui est amené à avoir lieu chaque année dans une autre commune.

En 2009, pour la 18ème édition, cette collaboration s'est prolongée par l'organisation d'un festival populaire de Jeux pendant 3 jours, intitulé : « Le Village de Jeux 2009 », rendez-vous destiné à toutes les communautés résidant à Mayotte. Ces journées ont été l'occasion de rassembler enfants et familles, jeunes et adultes pour vivre les mêmes activités ludiques, éducatives et culturelles dans un même espace. Le jeu, la pratique d'activité constituent un élément essentiel dans le développement d'un individu. Les jeux et toutes les attractions qui ont été proposées au cours du festival, présentaient divers avantages : accessibles et peu coûteux pour leur acquisition. Ces jeux suscitaient également : éducation, apprentissage et formation, sociétés, règles et conscientisation. Ces 3 jours ont permis tout simplement de vivre et de faire vivre des expériences enrichissantes. Ils ont accueilli plus de **3 500 personnes**. Plus de 66 jeux ont été proposés. En amont avaient été mis en place un stage BAFA 3 sur le thème du jeu et un stage de fabrication de jeux qui ont permis d'enclencher la préparation du festival et de constituer un groupe d'animateurs.



Partir en vacances, un droit mais aussi un besoin



La situation est toujours aussi inacceptable, dans une société moderne comme la nôtre. Cette société des loisirs disait-on même, où l'importance des temps libérés ne se trouve plus déqualifiée que par l'hymne au sacrifice du travail et la dénonciation de la soi-disante oisiveté par les gouvernements de droite qui se sont succédés.

Partir en vacances est un droit. C'est un droit arraché de haute lutte, il serait dommage de l'oublier. Comme il serait dommage d'oublier par qui cette lutte a été menée, et quand elle a été menée.

Être et partir en vacances sont un besoin également. Qui a dépassé depuis longtemps la seule valeur de récupération de sa force de travail, pour entrer dans ce qui fonde également une société et son mode de vie.

Or tout le monde n'y a pas accès, tous les enfants et les jeunes n'ont pas la possibilité de l'exercer : c'est un fait. Mieux encore, dans le contexte et les enjeux sociaux actuels, il semble bien dérisoire aux yeux de beaucoup.

Alors une fois de plus, il faut redire quelques vérités. La crise touche plus les classes sociales les plus démunies, les plus défavorisées. La dimension économique est centrale dans le non départ en vacances. Mais elle n'est pas la seule. Le sentiment d'exclusion, et trop souvent la réalité d'exclusion de la vie sociale et de ses rites, le travail, les loisirs, les vacances, les activités socialement reconnues et valorisantes sont bien réels. Ils sont le lot quotidien de beaucoup de familles en grande difficulté, de familles de classes moyennes qui n'ont pas accès aux aides. Les vacances et encore plus le départ en vacances, ce n'est pas pour eux. Ce sont ainsi plus de trois millions d'enfants et de jeunes qui ne partent pas en vacances. Et cette année 2009, un français sur deux n'est pas parti en vacances.

Vincent Chavaroche
Les Cahiers de l'Animation n° 67 – juillet 2009

Actions régionales

L'ACCOMPAGNEMENT CULTUREL

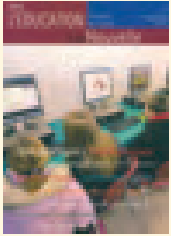
Le contexte
Les Cahiers de l'Animation culturelle ont été créés par le Ceméa, qui dans le territoire de la Direction des Sports, de l'Animation et de la Jeunesse du Conseil général de Mayotte, a pour mission de rassembler et de proposer à la population de Mayotte toute entière des activités ludiques, éducatives et culturelles.

Un exemple de projet
L'accompagnement culturel est un projet qui vise à accompagner les initiatives et les actions de la population de Mayotte, en particulier dans le domaine de la culture, de la jeunesse et des sports.

Les objectifs
- Favoriser l'accès à la culture pour tous.
- Appuyer les initiatives locales.
- Promouvoir les talents.
- Créer des liens entre les différents acteurs du territoire.

ILE-DE-FRANCE

Développer les compétences informatiques des adolescents



Les jeunes ont accueilli positivement cette nouvelle formule plus souple : depuis le mois de janvier, une cinquantaine de collégiens fréquente le Cyber-click. Dans cet atelier, ils peuvent se distraire, après une journée scolaire, avec des jeux en ligne et recourir à leurs usages favoris tout en pouvant bénéficier de conseils et d'une aide individualisée si nécessaire. En contrepartie de cette liberté qui leur est laissée, ils ont accepté, puis progressivement trouvé de l'intérêt à découvrir des usages de logiciels multimédias. Le choix pédagogique de l'équipe d'animation a donc permis d'atteindre l'objectif de départ de développer les compétences informatiques et multimédias des adolescents afin de consolider leur scolarité. La priorité des trois animateurs de la Cyber-base est d'amener les adolescents, en partant de leur centre d'intérêt ou de leur pratique, à élargir leurs usages, en particulier, d'arriver à les impliquer dans des projets multimédias leur permettant de découvrir d'autres outils informatiques et d'autres potentialités créatrices.

Ce choix pédagogique est loin d'être partagé par les professionnels des ENT qui considérant MSN et les jeux vidéo comme non éducatifs en interdisent le plus souvent la pratique. Ce choix a pour conséquence d'exclure les jeunes des ces espaces publics multimédias, et de les priver d'un cadre collectif de pratiques ce qui les renvoie à des usages isolés ou sans accompagnement éducatif.

Cyril Arnaud et Philippe Lebailly
VEN n° 536 – octobre 2009

Actions régionales

LA MÉTIERIE D'ARDENNES, UNE BASE DE LOISIRS DIFFÉRENTE

Si la valeur éducative des loisirs d'enfants n'est plus à démontrer, il semble nécessaire de l'éclaircir sur ce qu'elle recouvre. Ce projet propose un regard différent sur un fait en apparence, les bases de loisirs, suite de consommation, un voyage en cœur d'une autre réalité, celle d'une base alternative ?

L'origine du projet

Il est né au fil des années et des échanges entre différents animateurs et directeurs d'accueil de loisirs de Loire Atlantique : Pat St Pierre, St Philibert du Grand-Cœur, Marchand, Renaud (Makoff)... Le contact sur les lieux d'accueil était souvent amical - sans trop grande conséquence, trop d'enfants par rapport à la surface du terrain, une approche consumériste de l'activité et des supports avec les « générations » de la base, voire une prestation éphémère...

L'ouverture d'une base de loisirs

Malgré les différences dans leurs approches, accompagnement riche et accessible, besoins d'enfants, travail sur le rythme des enfants... les projets des bases se renforcèrent et dans leur esprit de certaines contraintes, notamment lors des départs en mini-camp. Les Centres ont ainsi décidé de mettre en place une base d'accueil, en partenariat avec l'Association Ardennaise, et avec le soutien de la Ligue Nationale d'Action Familiale. La base fonctionne depuis l'été 2006, en accueillant tous les été une vingtaine de séjours et de groupes.

Quelques principes fondamentaux

- Forte concentration de groupes.
- Aménagement du lieu d'accueil en tenant compte du milieu environnant.
- Travail avec des producteurs locaux, approche pédagogique autour des produits, développement de produits de qualité...
- Valorisation des différentes équipes d'animation en amont des séjours.
- Travail sur les supports d'activités proposés en lien avec l'aménagement de la base de mini-camp : activités manuelles, arts, jeux, jeu de société, arts cirque, aménagement extérieurs, arts participatifs, etc. en lien avec les équipements.
- Cadre de fonctionnement permettant la mixité sociale.

Ces éléments sont essentiels pour que les lieux soient des espaces éducatifs complémentaires et spécifiques qui permettent aux enfants de se connaître et de se forger les propres conceptions, par l'accompagnement individuel et collectif.

« Ouverture de travail des équipes avec les producteurs locaux »

- Fonctionner en respectant les rythmes de vie propres à chaque territoire.
- Permettre une cohabitation sur les lieux.
- Travailler sur l'alternance en lien.

CEMÉA

PAYS DE LA LOIRE

ÉCHOS D'UN PROJET

Actions régionales

UTILISER UN MUSÉE, EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Le contexte

Le Musée de Grenoble fait partie des grands musées de France et d'Europe. Celui-ci a constaté qu'il existe un nombre important de collections d'œuvres d'art mais que peu fréquemment les visiteurs étaient des mineurs. Les groupes d'enfants et de jeunes ont un rôle primordial à jouer dans l'accès à la culture du plus grand musée. Le Musée de Grenoble a souhaité travailler avec les Centres pour que les animations permettent d'appréhender le musée et d'appuyer sur cet outil dans leur travail de sensibilisation.

Le projet

Les Centres Rhône-Alpes mettent en place depuis trois ans un stage d'approfondissement BAFA à arts plastiques et accompagnement culturel en partenariat avec le Musée de Grenoble. Ce partenariat se traduit notamment par la mise à disposition d'une médiatrice et d'un accès au musée gratuit tout au long du stage. Ce stage permet de réfléchir à l'accompagnement d'un groupe d'enfants et de jeunes au musée et de réfléchir à des démarches ludiques d'accompagnement.

17 stagiaires ont été formés en 2009, une vingtaine depuis le début du partenariat. Cette formation permet de réfléchir que les ACM sont des lieux de vie privilégiés pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux manifestations culturelles et artistiques et qu'ils sont aussi des espaces

priviliégés pour stimuler, favoriser des activités artistiques. Ils doivent dans leurs objectifs éducatifs permettre le renouvellement des pratiques d'animation dans le domaine des arts plastiques et de découvrir (travail sur les reproductions, différents parcours dans le musée et ateliers d'arts plastiques).

Une démarche construite en 3 temps

- Un temps d'approche, de sensibilisation et de découverte (travail sur les reproductions, différents parcours dans le musée et ateliers d'arts plastiques).
- Un temps de projet collectif permettant aux stagiaires de mettre en place des démarches ludiques d'accompagnement.
- Un dernier temps de synthèse et de bilan.

Un parcours art et danse

Les stagiaires sont invités à découvrir, à travers les chorégraphes plus d'une dimension de l'œuvre choré. En fin de parcours, le public est invité de présenter la verview dans des ateliers contrastés avec sur scène et direction. Un temps de présentation de l'œuvre, avec un résident du musée, fait suite au spectacle. C'est un

CEMÉA

RHÔNE-ALPES

ÉCHOS D'UN PROJET

Utiliser un musée en accueil collectif de mineurs

Les Ceméa Rhône-Alpes mettent en place depuis trois ans un stage d'approfondissement BAFA « arts plastiques et accompagnement culturel » en partenariat avec le Musée de Grenoble. Ce partenariat se traduit notamment par la mise à disposition d'une médiatrice et d'un accès au musée gratuit tout au long du stage. Ce stage permet de réfléchir à l'accompagnement d'un groupe d'enfants et de jeunes au musée et de réfléchir à des démarches ludiques d'accompagnement.

17 stagiaires ont été formés en 2009, une soixantaine depuis le début du partenariat. Cette formation permet de réaffirmer que les ACM sont des lieux de vie privilégiés pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux manifestations culturelles et artistiques et qu'ils sont aussi des espaces privilégiés pour stimuler, favoriser des activités artistiques. Ils doivent dans leurs objectifs éducatifs permettre le renouvellement des pratiques d'animation dans le domaine des arts plastiques et de l'accompagnement culturel, et être en lien étroit avec tous les lieux et institutions culturelles de la ville.